Règlement du Jeu
Journées du courtage
16 & 17 septembre 2025

Détails de l'évènement « Journées du Courtage »
Participant à l'évènement « Journées du Courtage » et Organisateur du jeu : PRAECONIS, courtier grossiste et membre de l'Alliance Mutualiste, immatriculée au répertoire SIRENE sous le numéro SIREN 527 879 415 – nom commercial « PRAECO »
Siège social : 6 Rue Paul Morel – 70006 VESOUL
Téléphone : 03 84 97 12 39
Email : contact@praeconis.fr
Dates : 16 et 17 septembre 2025
Horaires de l'évènement : Mardi 16 septembre 2025 : 9h00 -19h00 / Mercredi 17 septembre 2025 : 9h00 -18h00
Lieu : Palais des Congrès de Paris
Accès à l'évènement : L'accès aux Journées du Courtage est réservé et gratuit aux courtiers et intermédiaires en assurance pouvant justifier de leur activité (n° ORIAS). Le préenregistrement en ligne est obligatoire pour obtenir un badge "VISITEUR".
Entrée payante : l'accès au salon est payant pour tous les prestataires de service dans l'assurance - 990€ HT (1188€ TTC) valable pendant toute la durée de l'événement.
Détails : LES JOURNÉES DU COURTAGE - 24e édition
L'événement dédié à la distribution de produits d'assurance. Pour la 24e année consécutive, les Journées du Courtage, réuniront les mardi 16 et mercredi 17 septembre 2025, tous les courtiers et professionnels de la distribution d'assurance et leurs fournisseurs de produits d'assurance (compagnies d'assurance, mutuelles courtiers grossistes groupes de protection sociale, prestataires de services ...).

Conditions de participation au jeu (tirage au sort)
La participation est ouverte aux visiteurs professionnels des Journées du courtage 2025, sans obligation d'achat.
La participation est strictement personnelle et limitée à une seule inscription par société (même n° ORIAS).

Modalités de participation au jeu (tirage au sort)
Pour participer au tirage au sort, les personnes intéressées doivent :
- Se rendre au Stand PRAECO T65 ;
- Remplir un bulletin de participation (coupon), indiquant nom, prénom, société, numéro ORIAS, téléphone et email ;
- Déposer le bulletin dans l'urne prévue à cet effet avant 12 heures le 17 septembre 2025 (heure locale).

Un seul bulletin est autorisé par société. Tout bulletin illisible, incomplet ou frauduleux sera écarté du tirage.

Modalités d'organisation du jeu (tirage au sort)
Durée de participation au jeu
Le jeu est ouvert uniquement les journées de l'événement, le 16 septembre de 10 heures à 18 heures et le 17 septembre de 10 heures à 12 heures (heure locale).
Le tirage au sort aura lieu sur le stand de PRAECONIS T65, au Palais des Congrès de Paris, le 17 septembre 2025 à 12 heures (heure locale) sous la responsabilité de l'Organisateur. Ce tirage au sort sera accessible aux participants et sera filmé puis pourra être retranscrit sur les plateformes de communication de l'Organisateur (Facebook, Instagram, LinkedIn).
Le lot sera attribué à l'issu de l'évènement, dans un délai maximum de 30 jours à compter du tirage au sort.

Méthode de désignation du gagnant tiré au sort
Le tirage au sort sera effectué parmi l'ensemble des bulletins valides déposés dans l'urne avant la date et l'heure limite indiquée ci-dessus. Le gagnant pourra être contacté via les coordonnées mises à disposition sur le bulletin de participation.
En cas d'impossibilité de joindre le gagnant après 3 tentatives, dans un délai de 30 jours après le tirage au sort, le lot concerné fera l'objet d'un nouveau tirage au sort.

Nature et description du lot
Le lot à gagner est :
- 1 (un) Ipad PRO 11' de la marque APPLE

Le lot est offert par l'Organisateur et ne pourra en aucun cas donner lieu à un remboursement, un échange ou une contrepartie financière.

Responsabilités
L'Organisateur se réserve le droit de modifier, reporter ou annuler le jeu en cas de force majeure ou de circonstances indépendantes de sa volonté (intempéries, incidents techniques…), et d'écarter toute participation frauduleuse ou ne respectant pas le présent règlement. L'Organisateur ne saurait être tenu responsable des erreurs ou perturbations liées aux bulletins de participation ou à toute difficulté indépendante de sa volonté, comme un bulletin incomplet par exemple.

L'Organisateur décline toute responsabilité en cas :
- de litige relatif à l'utilisation d'un lot,
- de dysfonctionnement imputable au créateur/concepteur du lot,

PRAECONIS, SAS au Capital de 305 400 euros immatriculée à l'ORIAS sous le numéro 10 058 426 - RCS Vesoul 527 879 415.
Société de courtage d'assurances soumise au contrôle de l'ACPR. Garantie Financière et R.C. conformes au Code des assurances.
Siège social - 6 rue Paul Morel - 70000 Vesoul
050720224

L’utilisation du produit est soumise aux conditions propres de Apple, accessible directement sur leur site internet (restrictions éventuelles, modalités d’utilisation, etc.). Les gagnants s’engagent à en prendre connaissance et à les respecter.

Régime des données personnelles
Les informations recueillies sur le bulletin de participation font l’objet d’un traitement informatisé destiné à l’organisation du jeu concours et, si vous y consentez, à des prises de contact commerciales par PRAECO. Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), vous pouvez exercer vos droits d’accès, de rectification, d’opposition, de limitation, de portabilité et de suppression de vos données à tout moment en adressant votre demande à : rgpd@praeco.pro ou par courrier à : PRAECO – 6 rue Paul Morel, 70000 Vesoul.
Les données sont conservées pour la durée strictement nécessaire aux finalités décrites ci-dessus.

La participation au tirage au sort implique l’acceptation pleine et entière du présent règlement, consultable sur simple demande auprès de l’Organisateur, avant et pendant l’évènement et accessible sur le site internet www.praeco.pro

PRAECONIS, SAS au Capital de 305 400 euros immatriculée à l’ORIAS sous le numéro 10 058 426 - RCS Vesoul 527 879 415.
Société de courtage d’assurances soumise au contrôle de l’ACPR. Garantie Financière et R.C. conformes au Code des assurances.
Siège social - 6 rue Paul Morel - 70000 Vesoul